



ARRÊTÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Le Maire de

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la  
Fonction Publique Territoriale,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'arrêté n° 2022/01 du 08 Mars 2022 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à  
compter du 1<sup>er</sup> Février 2022

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi  
comme suit :

Avancement au grade d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> Classe

Nom Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DELANSAY Sébastien	Adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	01/04/2024
TURPAIN Sonia	Adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	01/04/2024

Proportions hommes/femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

## Avancement au grade d'Adjoint technique principal de 2ème Classe

Nom Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
GUELTON Corinne	Adjoint technique territorial	01/04/2024
LEFRANCQ Aurélie	Adjoint technique territorial	01/04/2024

Proportions hommes/femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
2		2

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Bruay-La-Buissière qui en assurera la publicité, en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Lille ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Givenchy les la Bassée

Le 10/01/2024

**Le Maire**  
**Emmanuel HERBAUT**



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'GIVENCHY LES LA BASSEE' at the top, 'LE MAIRE' in the center, and '59 (Pas-de-Calais)' at the bottom. The signature is written over the stamp and extends to the left.